**Eccopoli Piliers de Travail**

**Etat de droit et droits de l’homme**

Le premier pilier et l’un des objectifs les plus importants d’Eccopoli est le respect de la loi et la primauté du droit. À travers des réunions communautaires, Eccopoli crée des synergies pour que les crimes soient dénoncés et que les poursuites judiciaires bénéficient d’un suivi adéquat, poursuivant les responsables et appliquant la loi.

[ Foto ]

D’autre part, également lors de réunions communautaires avec les représentants du ministère de la Justice et de l’Intérieur, il est encouragé que les droits de l’homme soient respectés de toutes sortes, ainsi que conformément aux lois et aux traités internationaux

**Equité du Genre**

L’égalité du Genre est un deuxième pilier de l’ONG. Eccopoli a pour objectif de promouvoir au niveau communautaire l’égalité des sexes. Ainsi, lors de réunions avec des communautés à travers tout le pays, Eccopoli promeut dans les familles, la politique et tous les domaines sociaux le respect de cette équité et d’élimination de toutes les formes de violence à l’égard des femmes. Les résolutions de l’ONU sur le genre sont discutées et l’importance de donner aux femmes le respect qu’elles méritent dans tous les domaines de leur vie.

[Foto]

**Développement Durable**

Le troisième pilier d’Eccopoli est le *Développement Durable*. Eccopoli a l’intention de construire un ou plusieurs nouveaux projets chaque année. La sélection de chaque projet a lieu lors de réunions communautaires où la population exprime ses besoins. En outre, Eccopoli adopte le cadre des dix-sept objectifs de développement durable des Nations Unies afin de mettre en œuvre intentionnellement un projet chaque année, conformément à ces dix-sept derniers objectifs.

[Foto]